

NOUVELLES BREVES MUNICIPALES

- La municipalité a embauché un CAE (contrat aidé par l'état) ce jeune homme s'appelle Kevin CARION et il travaille 24 h/semaine pour la commune. Son action se ressent sur la commune, depuis son arrivée, les bas-côtés de l'église et le chœur ont été repeints ainsi que les portes intérieures, les chaises ont été traitées, des crochets de la toiture de l'église ont été remplacés ainsi que des ardoises. Deux chemins communaux ont été débouchés et maintenant il s'attaque à un travail de longue haleine: la réfection du mur du cimetière. Et bien sûr il est chargé des tâches habituelles d'entretien de la commune.
- Mr Maurice Lemarinel notre employé communal est en congé de maladie depuis mi-décembre 2009, nous lui souhaitons un prompt rétablissement.
- La Vierge de la Halte dans la Vallée des Moulins a séché pendant 18 mois et a été rénovée, sa niche sera repeinte et elle sera protégée par un verre des intempéries et des malveillances; son installation sera faite avant l'été.
- Un défibrillateur est mis à disposition sous le préau de la mairie, cet appareil sert en cas de détresse cardiaque, il est d'usage simple d'ailleurs les pompiers sont venus faire une information et une démonstration d'utilisation. Plusieurs habitants sont venus à cette réunion.
- Suite à un glissement de terrain une haie est descendue sur la route départementale 412, en y repensant nous pouvions installer une piscine naturelle avec plongeoir de noisetiers !!
- Rappel au niveau du syndicat d'eau: vous pouvez payer par prélèvement bancaire.
- Un renforcement électrique et un changement de place de transformateur auront lieu au niveau du hameau "*La rue*".

- Le conseil municipal a voté une augmentation des impôts de 1,5% après une présentation rétrospective et prospective des comptes de la commune par Mr Louveau, notre trésorier, que je tiens à remercier vivement pour ce travail et ses conseils avisés. Nous sommes dans une période où nous devons être prudents, les réformes se succèdent mais les fonds alloués par l'état sont souvent à la diminution ou restent étale. A l'échelle communale, cela représente un gain de 350€.
- Vous aviez pu remarquer que la mairie et d'autres endroits avaient été fleuris l'été dernier. Nous tenons à remercier les donateurs: les établissements LIOT.
- Un livre paraît sur les déportés de l'île d'Aurigny, certains auraient transité par un camp qui était situé sur Carneville. Si vous avez des souvenirs ou même des photos de cette époque, vous pouvez m'en faire part.
- Une notice d'explication pour aller surfer sur le blog de la commune vous a été distribuée, n'hésitez pas à aller sur ce site.
- Une réflexion est engagée sur l'emploi de la salle Guy INGOUF mais avant location des investissements conséquents sont à faire et il faut réfléchir pour ne pas entreprendre des travaux que nous pourrions regretter.
- Pour les personnes de plus de 60 ans ou des personnes en situation de handicap ayant besoin d'aide humaine, administrative ou technique: il existe le CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination). Il vous aidera et vous orientera vers les professionnels concernés. Permanences le mercredi et le vendredi de 9h30 à 12h à la maison de retraite de St Pierre Eglise:02 33 43 46 32.
- L'entreprise Folliot - Tantel fera comme tous les ans le fauchage des bas-côtés des routes de la commune courant Juin .
- Nous tentons cette année une fête entre voisins qui a pour but de rassembler les habitants des différents villages de la commune. Nous souhaitons que la bonne humeur sera au rendez-vous: c'est le seul but de cette soirée, en cas de succès ,nous renouvelerons.

- Les journées de corvée carnevillaises se dérouleront le deux et trois juillet 2010 .rendez- vous le 2 juillet à 9 heures à la mairie ,nous espérons qu'elles seront aussi efficaces et joyeuses que l'an dernier.
- Nous aurons en septembre à accueillir un nouveau prêtre :Pascal Pien .nous prendrons contact avec lui afin de lui présenter les efforts que nous faisons pour l'entretien et l'embellissement de l'église et du cimetière. A cette occasion ,nous lui demanderons la possibilité d'avoir une messe par an à Carneville.
- **RAPPEL: Le petit carnevillais** est la propriété de tous .Vos articles et photos peuvent être déposés en mairie ou sur la boîte mail.
- Le petit rapporteur tient à vous rappeler en caractères gras d'une remarque de nouveau entendue aux permanences de mairie :

Le dimanche et les jours fériés sont des jours de repos et il serait de bon ton qu'il en soit de même pour les engins à moteur (tondeuses, motobineuses, débroussailleuses ,bétonnières.....) cela fait partie de la courtoisie élémentaire par respect des voisins.

